



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 3 mars 2015 de 10 h 10 à 10 h 15.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Dave Casavant, conseiller principal aux communications
M^{me} Josée Buckell, greffière

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Ressources matérielles et financières
 - 3.1 Entente de financement 2011-2016 avec AADNC et le Ministère de la Santé
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOMENT DE RÉFLEXION

Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

Les personnes présentes prennent un moment de réflexion avant de débiter la rencontre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Stéphane Germain
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

3.1 ENTENTE DE FINANCEMENT 2011-2016 AVEC AADNC ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

RÉSOLUTION N° 5974

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, souhaite fournir certains programmes et services aux membres de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AADNC) ainsi qu'avec le ministère de la Santé;

CONSIDÉRANT QUE cette entente de financement est en vigueur du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'AADNC et le ministère de la Santé désirent amender cette entente afin d'augmenter de 687 859 \$ le financement pour l'année financière 2014-2015, faisant passer celui-ci à 27 883 163 \$;

IL EST RÉSOLU d'approuver cet amendement et de signer l'entente de financement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AADNC) ainsi qu'avec le ministère de la Santé.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 15, proposée par M^{me} Julie Rousseau, appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

La greffière,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Josée Buckell